



Big Jump
DANS L'EAU. POUR L'EAU.



Communiqué de presse du 07/07/16

Nos rivières toujours pas en bon état, les Big Jump continuent

Ce dimanche 10 juillet 2016 à 15h00 des milliers d'européens participeront simultanément au Big Jump en différents lieux de baignade, rivières et lacs pour célébrer les rivières vivantes et revendiquer une meilleure qualité d'eau (cf. annexe).

Les pays membres de l'Europe n'ont pas atteint leur objectif 2015 de 100% des cours d'eau en bon état écologique tel que fixé par la Directive Cadre Eau. La France se positionne légèrement en dessous de la moyenne européenne avec à peine 40% de ses cours d'eau en bon état. La Haute Loire, quant à elle, est à 73%, aussi en dessous de son objectif.

Les prochaines échéances ont été fixées par l'Union Européenne à 2021 (voire 2027 dans certains cas).

C'est pourquoi le Big Jump qui devait se terminer en 2015 a été prolongé avec des événements majeurs en 2018 et 2021.

Ce Big Jump 2016 est aussi l'occasion de fêter les 40 ans de la plus ancienne Directive Cadre de l'Union Européenne, celle de la baignade (fixant les critères de la qualité bactériologique liés à la santé humaine, à ne pas confondre avec les critères de qualité chimique ou encore le bon état écologique qui lui est un indicateur global). Partant d'une situation désastreuse, cette Directive a permis une amélioration considérable.

Encore une très bonne participation pour le Big Jump 2016 : près de 200 événements attendus en Europe, 30 en France et 13 en Haute Loire (cf. liste en annexe). Et toujours plus de 50 points d'informations partout sur le bassin de la Loire.

Le Big Jump est coordonné par notre association.

Tous les sites et infos sur www.bigjump.org

La qualité de l'eau de baignade en Haute Loire reste médiocre

L'Agence Régionale de Santé Auvergne a publié les résultats de la qualité bactériologique de l'eau de baignade pour la Haute Loire (attention à ne pas confondre avec la qualité physico-chimique dont les analyses, liées aux pollutions chimiques, sont menées par le Conseil Départemental de Haute Loire, cf annexe 4). Et c'est toujours médiocre. Sur les 15 sites officiels, 6 sont dans un état sanitaire insuffisant, surtout sur l'Allier (Aurec, Chilhac, Langeac, Lavoute Chilhac, Vielle Brioude, Villeneuve d'Allier). Pas de soucis sur les 9 autres sites qui sont de qualité bonne (3) ou excellente (6).

Incroyable : à 60km à peine de la source de la Loire, il n'est déjà plus possible de se baigner !

Souvenez-vous, il y a quelques années, il y avait foule au bord du plan d'eau Audinet à Brives Charensac... Mais la qualité bactériologique de la Loire ne permet plus la baignade, notamment en raison de dysfonctionnements (insuffisance de capacité de traitement, état déplorable, ...) des stations de traitement des eaux usées domestiques par lagunage de Bouzols-Arsac, de Coubon et d'Orzilhac qui se trouvent en amont. Combien de temps encore faut-il encore attendre pour moderniser ces stations et pour retrouver la baignade et notre qualité de vie ? Avis aux décideurs et élus : il faut redoubler d'efforts !

Contacts presse : Big Jump France : SOS Loire Vivante au 04 71 05 57 88 sosloirevivante@rivernet.org

Big Jump Europe: Roberto Epple au 06 08 62 12 67

Tous les sites de Big Jump et plein d'infos sur www.bigjump.org



EUROPEAN
ENVIRONMENTAL
BUREAU



ANNEXES

Un Big Jump + débat au Chambon (Pont de Chadron) organisé par SOS Loire Vivante

Au cœur de la Haute Vallée de la Loire, à deux pas de l'ancien site occupé de Serre de la Fare (accès fléché depuis le pont).

Exposition sur la qualité de l'eau et les 40 ans de la Directive Cadre Baignade

- 12h30 pique-nique tiré du sac (tables et bancs à l'ombre)

- 14h visite guidée du site et du vieux moulin

- 15h Big Jump à la confluence de la Loire/Gazeille en même temps que des milliers d'euro péens

- 16h discussion sur un projet associatif pour animer et faire vivre le site du Chambon : accueil du public, animations nature, culturelles et artistiques, sensibilisation et éducation à l'environnement, parcours découverte,... en présence de militants et de responsables d'associations

1- PRESENTATION DU BIG JUMP

Présentation

Avec l'adoption de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau en 2000, les pays européens se sont engagés à atteindre le bon état écologique des différents milieux aquatiques sur tout le territoire d'ici 2021 (nouvelle échéance après celle de 2015 dont l'objectif n'a pas été atteint). Mais sans l'adhésion des citoyens, la politique européenne pour la protection de l'eau ne pourra jamais réussir !

Le Big Jump est donc une fête citoyenne des rivières et fleuves qui se traduit par des événements simultanés le long des cours d'eau, des sources jusqu'à l'embouchure, où chacun peut, en même temps, célébrer sa rivière, son fleuve, sa plage à sa manière et manifester ainsi sa solidarité pour des rivières vivantes et claire. Le Big Jump est donc une véritable fête de la baignade qui associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques pour reconquérir la qualité de l'eau de baignade.

Le Big Jump, une occasion de communiquer sur l'eau

Sur chaque site en France où sont organisées des animations festives autour de l'eau et de la baignade, en plus du « grand saut » de 15h, une exposition sur la qualité de l'eau sera présentée au public. Elle a été réalisée par SOS Loire Vivante, coordonnateur des Big Jump français, et se compose de 5 posters.

Chaque partenaire organisateur profitera aussi de l'occasion pour présenter ses réalisations ou ses projets concernant l'assainissement, l'eau potable, l'accès aux rivières, les aménagements de berges, ...

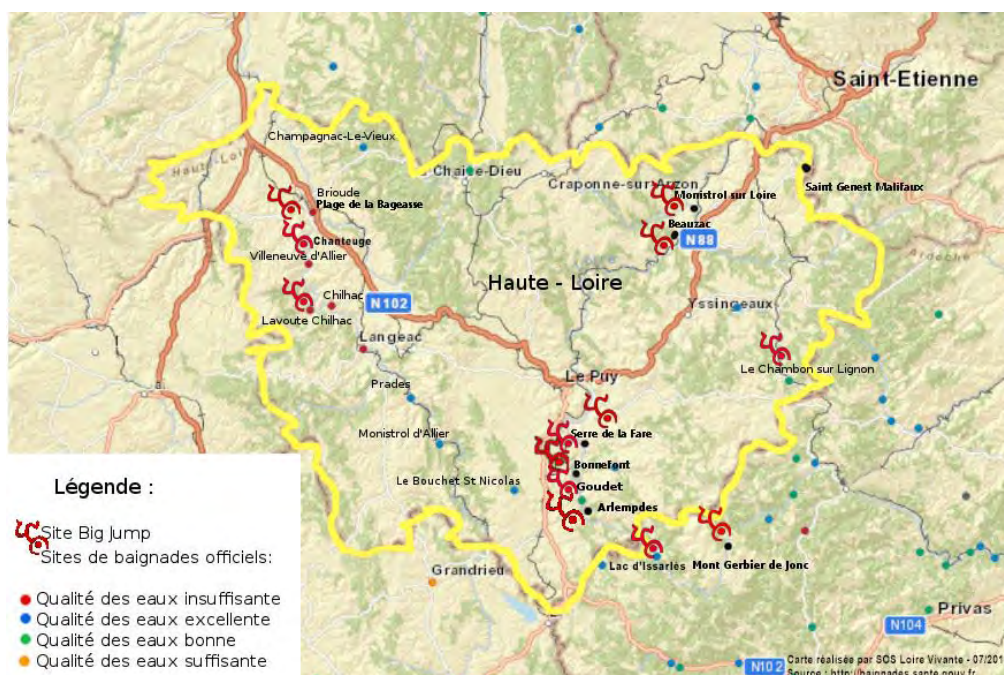
Nouveautés 2016 : Ce Big Jump 2016 aussi l'occasion de fêter les 40 ans de la plus ancienne Directive Cadre de l'Union Européenne, celle de la baignade. A cette occasion, le site internet www.bigjump.org a été refondu et un poster a été réalisé spécialement à l'occasion des 40 ans de la directive européenne sur la baignade !

Et pour la 2^{ème} année consécutive, une cinquantaine de points d'information appelés « Big Jump Information » relayent de l'information sur des lieux de baignades officiels partout sur le bassin de la Loire,

Les partenaires du Big Jump

Un événement initié par European River Network, avec le soutien de l'Europe et d'Aquanet Europe Foundation et le Bureau Environnemental de l'Environnement (fédération européenne d'associations de protection de l'Environnement) Coordiné en France par SOS Loire Vivante- ERN France en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

2- CARTE DES SITES DE BAIGNADE ET DES BIG JUMP EN HAUTE LOIRE (et proximité immédiate)



Carte des Big jump européens sur www.bigjump.org

3- LES 13 BIG JUMP DE HAUTE LOIRE (ou proximité immédiate) ET LES 15 SITES DE BAIGNADE

Plage du Chambon et de Serre de la Fare au Pont de Chadron, Lac d'Issarlès, Chazelles à Monistrol sur Loire, Plage de la Bageasse à Brioude, Gerbier de Jonc, Pont de Lavoute Chilhac, Chanteuge, Pont de Vaure à Beauzac (décalé au 03/07), Plan d'eau du Chambon sur Lignon (décalé au 18/07).
A confirmer : la plage de Goudet, la plage de Bonnefont à St Martin de Fugères et Arlempdes.

LES 15 SITES SUIVIS ET OUVERTS A LA BAIGNADE EN HAUTE LOIRE (15 en 2014 et 17 en 2013) :
Aurec sur Loire, Chilhac, Lavoute Chilhac, Langeac, Vieille Brioude, Villeneuve d'Allier, Goudet, La Chaise Dieu, Le Chambon sur Lignon, Champagnac le Vieux, Le Monastier sur Gazeille, Monistrol d'Allier, Prades, Le Bouchet St Nicolas, Lapte,

4- LE BON ETAT ECOLOGIQUE ET LA BAIGNADE

La France, comme tous les pays d'Europe, devra atteindre le bon état écologique de ses cours d'eau en 2021 ; cette date correspond à l'échéance fixée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Le bon état écologique est un indicateur global regroupant la biodiversité, la quantité et différents paramètres de la qualité d'eau. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec la qualité physico chimique (mesure la présence de polluants chimiques dans l'eau ayant des impacts sur la faune et la flore comme les nitrates, les matières phosphorées, les pesticides, ...) et la qualité bactériologique (mesure la présence d'organismes pathogènes dangereux pour la santé de l'homme comme les bactéries, virus, parasites, ...)

Ainsi quinze ans après l'adoption de cette Directive, cet objectif de bon état écologique semble toujours aussi loin à atteindre et il reste donc des efforts importants à faire pour améliorer la qualité de l'eau. Pourtant, des écosystèmes sains et en équilibres sont de véritables amortisseurs face aux conséquences du réchauffement climatiques. Ainsi les rivières, les lacs et les zones humides nous fournissent de grands services, ils ont une valeur sociale et économique et doivent être préservés pour les générations futures.

La France s'est fixée, comme objectif 2021, 60% de ses cours d'eau en bon état écologique. Il est loin d'être atteint. Selon les derniers chiffres, en moyenne seuls 40% des cours d'eau répondent à ce critère.

La baignade encore et toujours mal réglementée

Quand est ce que nos institutions mettront fin à la grande hypocrisie de la baignade en milieu naturel ?

En effet, sur une multitude de rivières, de lacs ou de plan d'eau, la baignade est interdite, pourtant on constate une fréquentation régulière, connue de tous (y compris de nos élus locaux) et pourtant rien n'est fait ! Ni on fait appliquer la loi, ni on informe convenablement les baigneurs...

Depuis plusieurs années, SOS Loire Vivante-ERN France revendique une application citoyenne de la réglementation en la matière :

- lorsque la baignade est interdite : mettre un panneau d'interdiction ET expliquer sur site les raisons à l'origine de l'interdiction (préciser le danger particulier, le problème de qualité de l'eau, l'existence de pollutions,...) et surtout FAIRE APPLIQUER l'interdiction
- lorsque la baignade est tolérée (site connu mais non déclaré par la mairie), le suivi de la qualité de l'eau DOIT être fait, comme l'impose l'Europe, avec une campagne d'analyses bactériologiques et affiché visiblement sur site et un panneau DOIT signaler que la baignade se fait aux risques et périls des usagers